



VILLE DE LORIENT

Direction de la Citoyenneté et des Relations Usagers Service Proximité et Vie Citoyenne

Contact : Madame PAVIC Maëlle

Tel : 02 97 35 32 92

Mail : monquartier@lorient.bzh

Conseil Citoyen de Quartier de Keryado – Saint-Armel – Kerfichant – Le Bourgneuf

Réunion du 08 novembre à 18h30 dans les locaux du Centre Social de Keryado

Présents

Les Conseillers : M. AUCHER Jean-Paul, Mme CAUDAL Gwenola, M. CHERFA David, Mme DE PIERREPONT Anne, M. DESMARETS Franck, Mme JACQUIN Marylise, M. LE PRIELLEC Georges, Mme LHOMME Maie-France, M. MARTIN Yves, M. TESSIER Laury.

Les excusés : Mme DELMAS Joanna, M. LE ROUZO Thierry, M. PAUL François, M. ROLLO Bertrand.

Les élus : M. Stéphane DANIEL, adjoint à la Vie de Quartiers et à la Démocratie Participative.

M. Michel TOULMINET, adjoint à l'urbanisme, au logement et à la politique de la ville.

Les services : M. Jérôme SOUDAN, Mme Maëlle PAVIC et Mme Marie-Sophie VIALON pour le Service Proximité et Vie Citoyenne. Mme Morgane ROBIN pour la direction Citoyenneté et Relation usagers. M. Pascal POISOT, Coordonnateur de médiation sociale pour le service prévention-sécurité.

Présentation du service médiation de la ville de Lorient

Le service comprend 5 agents de médiation et un coordonnateur, qui sillonnent les quartiers en équipe.

Ils ont pour principales missions :

- Prévenir ou traiter les incivilités, les troubles de la tranquillité et de voisinage
- Veiller au bon usage des espaces publics
- Aller à la rencontre des habitants pour améliorer le bien-vivre ensemble

Ils peuvent être sollicités par les services de la ville et les acteurs locaux des quartiers, mais aussi directement par les habitants. Deux moyens pour les contacter :

- Une boîte vocale au 02 97 02 23 77
- Une adresse mail : altercite@lorient.bzh

S'ils ne peuvent pas intervenir directement sur une situation conflictuelle, les médiateurs se chargent dans la mesure de possible de rediriger les personnes vers un autre service compétent.

Les projets d'urbanisme

Point sur la modification du Plan Local d'Urbanisme

Lancée en juillet 2022, la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours, afin de :

- Mettre en compatibilité le PLU de Lorient avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Lorient, document de planification supra-communal qui régit les grands équilibres du territoire, notamment sur le volet artisanal et commercial ;
- Intégrer des outils réglementaires permettant de protéger, valoriser et développer la nature en ville ;
- Adapter les dispositions réglementaires graphiques et écrites à différents projets.

Ce projet de modification a été soumis à une enquête publique réglementaire, qui s'est déroulée du **16 août au 19 septembre 2023**.

La commissaire-enquêtrice a rendu ses conclusions et émis son avis sur la procédure. Ce document est en ligne sur le site de la Ville, à cette adresse : https://www.lorient.bzh/plu-m5?no_cache=1

Échanges divers portant sur les sujets d'urbanisme :

Les conseillers souhaiteraient être tenus informés plus en amont, des futurs aménagements prévus sur le territoire.

La ville prend note de cette demande, il est par ailleurs précisé que ces sujets impliquent des échanges nombreux et techniques qui complexifient les retours systématiques effectués auprès des conseillers.

Sur la zéro artificialisation nette : au vu des nouveaux logements et des nouvelles activités économiques qui sont accueillies sur le territoire et dans le respect de la réglementation portant sur la zéro artificialisation nette, la réglementation quant à la hauteur des bâtiments pourrait évoluer.

Les prévisions de l'INSEE indiquent que près de 400 000 nouveaux habitants seront accueillis en 2040 en région Bretagne. Cela représente près de 10% d'habitants supplémentaires, soit environ 6000 habitants supplémentaires à Lorient.

Suggestion d'un conseiller, de recourir à des parkings sous-terrain : ce type d'aménagement représente un coût élevé (près de 20 000€ la place de stationnement), les parkings en silo, choix de la collectivité, sont moins onéreux. Cela sera notamment le cas à proximité de l'hôpital afin de répondre au besoin de stationnement. Par ailleurs, il est à noter que d'autres collectivités mènent actuellement des réflexions sur l'aménagement de zones de parking et le recours à des navettes (la ville de Cléguer mène une étude sur ce point).

Sur le développement d'antennes 5G : la ville n'a pas connaissance des éventuels lieux concernés par l'aménagement de ce type d'équipement. Il est rappelé que ces travaux sont menés par des entreprises privées, sur des bâtiments qui ne relèvent pas de la propriété de la ville.

Sur la création d'une maison médicalisée à Kervéanec : un tel projet est bien en cours rue Jean Eudes.

Sur le stationnement d'actifs au niveau de la place d'armes : un conseiller remarque l'absence de possibilité de stationnement pour les actifs qui se rendent à Groix. Cette remarque sera transmise au service en charge du projet sur la régulation du stationnement.

Présentation du dispositif de Fonds de Participation des Habitants

Dans le cadre de sa politique de proximité, la ville de Lorient accompagne les initiatives d'habitants qui visent à créer du lien social dans les quartiers. Avec ce dispositif, elle propose une aide humaine, logistique et/ou financière, dans la limite de 500 €.

Une enveloppe annuelle de 3 500 € est allouée pour ces actions, dont une subvention de 1 000 € accordée par l'Etat pour la concrétisation de projets dans les quartiers prioritaires.

En 2023, cinq projets ont bénéficié de ce dispositif. Quatre d'entre-deux étaient soutenus par des centres sociaux.

Concrètement, comment cela fonctionne ?

1. Les habitants complètent le dossier de présentation du projet disponible sur le site de la ville (<https://www.lorient.bzh/fph>) au plus tard 1 mois avant la date de réalisation souhaitée. Si une aide financière est demandée, elle doit prendre la forme de prestation(s), justifiée(s) par un/des devis. Les montants octroyés sont versés directement aux prestataires choisis, à réception des factures.
2. Les habitants présentent leur projet devant la commission de validation du FPH composée d'élus, du service proximité et vie citoyenne, d'un membre du CCQ du territoire concerné et, le cas échéant d'un membre du centre social du territoire.
3. La commission émet son avis et détaille l'aide octroyée.
4. A la suite de l'action, les habitants complètent un bilan qu'ils transmettent au service SPVC.

Plusieurs membres du CCQ qui ont pu participer à la commission de validation de ce dispositif soulignent son intérêt.

Le budget participatif

Point d'étape sur la réalisation des projets lauréats du budget participatif 2022 :

Depuis la dernière réunion du CCQ du 24 mai dernier, 4 des projets lauréats ont été réalisés.

Les box à vélos : Ils ont été installés courant juin. Chacun peut mettre son vélo dans le box et fermer la porte avec son anti-vol. Une charte rappelant les règles d'usage sera apposée sur chacun des box.

L'espace barbecue de Kervénanec : Les travaux d'installation se sont achevés courant septembre. Le barbecue situé dans le parc du Venzu est opérationnel.

La fresque géante : Du 19 au 29 septembre, les artistes Jean Moderne et Yann Le Berre ont réalisé une fresque de 270 m² sur le pignon de l'immeuble situé 9 quai de Rohan.

Les feux pour tous : 38 équipements de feux de signalisation piétons appartenant à la ville de Lorient et répartis sur 7 sites ont été équipés de modules sonores. Ceux-ci ont été programmés selon des normes standards par le Service de la voirie, des réseaux et du domaine public. Un ajustement au cas par cas pourra être réalisé pour affiner notamment le niveau sonore, la clarté du message ou la durée du cycle.

M. Martin indique que les ajustements réalisés en sa présence sur les feux avenue de la Marne n'ont pas tenu. Le service proximité et vie citoyenne va transmettre cette information au service compétent, qui travaille notamment en lien avec la commission accessibilité.

Les autres projets dont le four à pain à Kerguillette suivent leur cours. Au centre social de Keryado, un collectif travaille actuellement sur un projet d'animation lié à l'utilisation du four.

Classement des projets soumis au vote du budget participatif 2023 :

Du 22 mai au 11 juin, 20 projets étaient soumis à la votation des lorientais et lorientaises. Environ 2/3 des votes ont été effectués au format papier.

Les projets sont arrivés dans l'ordre suivant :

- | | |
|---|--|
| 1. Aire de fitness sur les rives du Ter | 11. Installation d'un parquet de danse |
| 2. Plantation d'une micro-forêt | 12. Fresque sur blockhaus, quartier Frébault |
| 3. Fresque dans le tunnel de Kermélo | 13. Pompes à vélo en libre-service |
| 4. Des casiers solidaires (ou bagagerie) | 14. Station à eau mobile pour les événements |
| 5. Un four à pain à Kervénanec | 15. Le costume du pays lorientais, parc Chevassu |
| 6. Terrain de basket 3 x 3, parc du Venzu | 16. Jeux d'extérieur, Kerguillette |
| 7. Théâtre de verdure, parc du Bois-du-Château | 17. Faire du beau à Frébault |
| 8. Aire de jeux inclusifs | 18. Banc public interactif |
| 9. Jeux pour jeunes enfants, Jardin Max Clément | 19. Terrains de pétanque, parc du Pouillot |
| 10. Aménagement du square Brizeux | 20. Embellissement du mur, rue G. Pompidou |

Au vu des analyses approfondies des projets, l'enveloppe budgétaire allouée permettrait la réalisation des 6 premiers projets. Ceux-ci seront soumis à validation lors du Conseil Municipal de décembre.

Les actualités de la ville et du quartier

Mise en service du Centre de Supervision Urbain (CSU)

La Ville est dotée d'un réseau de vidéoprotection sur la voie publique composé de 50 caméras.

Depuis le 11 juillet 2023, la ville a mis en place un Centre de supervision urbain qui permet de visionner ces images en temps réel. Une équipe composée d'un chef de salle et de trois opérateurs vidéo (ASVP) y travaille du mardi au samedi, de 12h00 à 19h30.

Courant 2023 et 2024, la vidéoprotection sera déployée sur les sites suivants : place de l'Yser à Kerentrech, place Aristide Briand, place Alsace Lorraine, rue de la Patrie, colline du Faouëdic.

L'aménagement « Mon centre-ville Demain »

La 1ère phase d'expérimentation a commencé lundi 10 juillet et comprend les aménagements suivants :

- Piétonisation de la rue Le Bourgo, la place Aristide Briand, d'une partie de la rue Nayel et d'une partie de la rue de Pontcarré.

- Modification des sens de circulation d'une partie de rue de Liège, de la rue Paul Bert et d'une partie de la rue Auguste Nayel.

La Ville a mis en œuvre des mesures pour accompagner les modifications d'usage de l'espace public.

La deuxième phase de l'expérimentation devrait débuter en novembre.

Les aménagements prévus sont détaillés dans le supplément du Lorient Mag de Mai-Juin 2023, auquel une modification est à apporter ; les parkings en enclos seront gratuits à partir de 18h et non 19h.

Des travaux sont en cours pour finaliser le parking en enclos Place Alsace Lorraine. L'entrée se fera uniquement par la rue de Turenne.

Les membres du CCQ sont invités à faire part de leurs remarques aux conseillers ayant intégré le groupe de travail de suivi de l'expérimentation (voir plus bas).

Des travaux pour la restauration du ruisseau de Kérulvé

Ce ruisseau est sujet à d'importantes modifications de son débit lors des précipitations, avec une grande quantité d'eau pluviale qui se jette dans le lit en très peu de temps. Dans ce contexte, les berges s'érodent et fragilisent les structures urbaines à proximité.

Depuis lundi 16 octobre, des travaux sont menés sur une portion d'une centaine de mètres du ruisseau. L'objectif est de permettre au ruisseau de déborder en cas de forte pluie.

Un plus grand linéaire et la restauration de la sinuosité du cours d'eau permettront de dissiper l'énergie qui conduit à cette érosion. L'accès aux piétons sera fermé pendant toute la durée des travaux sur l'emprise du chantier, sur quelques centaines de mètres carrés.

Retour sur la déambulation du Maire à Keryado

Suite à la déambulation du 09 mai, les observations et remarques évoquées ont été transmises aux services compétents. Des actions vont être réalisées parmi lesquelles :

- Des comptages pour vérifier la vitesse constatée rue de Kerulvé
- Des vérifications du niveau d'éclairage dans la rue Julien Fichoux

Concernant les questions d'accessibilité, une étude globale devrait être programmée sur l'ensemble du quartier. Un nouveau point d'étape sera réalisé lors de la prochaine réunion.

Le carnaval de Lorient : préparation de l'édition 2024

Le prochain défilé du carnaval de Lorient aura lieu samedi 23 mars 2024, sur le thème du grand bleu. La thématique avait fait l'objet d'une votation citoyenne en ligne, sur la plateforme *jeparticipe*, du 9 au 24 octobre.

Les sujets abordés par le CCQ

Les outils de communication : rappel sur la plateforme Rainbow

Rainbow est un outil de communication proposé aux membres des CCQ pour échanger. C'est une messagerie instantanée qui peut s'utiliser via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. En fonction des thèmes que vous souhaitez élaborer, des bulles de travail « privées » peuvent être mises en place. Il existe par exemple une bulle regroupant les référents de chaque CCQ et une bulle spécifique au groupe inter CCQ MCVD.

Si besoin, les deux conseillers numériques de la ville de Lorient peuvent vous accompagner dans la prise en main de Rainbow. Ils sont disponibles sur rendez-vous.

Plus d'informations : <https://www.lorient.bzh/services/numerique/conseillers-numeriques/>

La réglementation relative aux biodéchets

A compter du 1er janvier 2024, les collectivités locales seront tenues de mettre à disposition des particuliers des solutions de tri des biodéchets. Plusieurs collectivités proposent déjà des solutions.

Sur le territoire, depuis 2003, Lorient Agglomération met à disposition sur tout son territoire des bacs pour le tri et la collecte des biodéchets. Chaque administré peut réaliser le tri de ses biodéchets.

Pour information, pour ceux qui souhaitent composter à domicile, Lorient Agglomération prévoit une aide financière de 20 € pour l'achat d'un composteur.

Plus d'informations : <https://www.lorient-agglo.bzh/vos-services/dechets/reduire-ses-dechets/>

Les actualités du CCQ

Retour sur la Foire de Keryado du 30 septembre

Samedi 30 septembre le Centre Social de Keryado a organisé la 1ère édition de la « Foire de Keryado », temps festif qui allie fête de quartier et forum local des associations. Un membre du CCQ a participé aux réunions de préparation menées par le CSK.

Les membres du CCQ étaient invités à participer à l'animation du point information, convivialité et vie citoyenne, avec le Centre Social et le Centre Medico Social. Cinq d'entre eux ont répondu présents sur l'évènement. Ils sont satisfaits de l'action.

L'objectif était d'échanger avec les habitants dans un espace convivial et de présenter le Conseil Citoyen de Quartier. Des flyers et le compte-rendu de la dernière réunion étaient à disposition comme support pour les échanges.

Les groupes de travail inter-CCQ

Groupe de travail « Mon centre-ville de demain »

Le groupe de travail inter-CCQ créé pour suivre l'expérimentation du projet Mon centre-ville demain réunit 12 participants dont 1 membre du CCQ 4 ; Mme Lhomme.

Les membres du CCQ sont invités à transmettre leurs remarques sur la 1ere phase d'aménagement ou leurs questions aux membres du groupe de travail.

Groupe de travail sur le projet social

28 membres des CCQ, dont 4 du CCQ 4 ont participé à la rencontre du 15 juin dans le cadre de la définition du nouveau projet social.

Après un temps de présentation, les participants ont été répartis en 3 groupes pour travailler sur les thématiques proposées. La participation à cet atelier de travail a été particulièrement appréciée.

Les groupes de travail, les envies

Projet de cinéma en plein air : le groupe de travail à l'initiative de ce projet travaille actuellement sur le choix d'un lieu pour la réalisation de l'action.

Appel à idée : Mme Lhomme propose de travailler sur un projet de valorisation des espaces, par exemple autour du stade du Pouillot.

Sujets divers évoqués par les conseillers :

Sur les dégâts causés dans les cimetières, à la suite de la tempête Ciaran : les services sont à pied d'œuvre car plus de 150 arbres sont tombés sans compter ceux situés sur les parcs de la ville. Un travail de recensement est en cours par les services.

Concernant les concessions individuelles, il revient à chaque propriétaire de prendre contact avec un marbrier et de recourir aux garanties prévues par leur assurance.

Sur le renouvellement du CCQ : il est suggéré de maintenir et renouveler un noyau de conseillers.

Les prochaines dates du Conseil Citoyen de Quartier

Jeudi 7 décembre : réunion plénière de bilan des Conseils Citoyens de Quartier.
Le lieu et les modalités seront précisés ultérieurement.